

L..L. VEYSSIÈRE !

Un VILLAGE et un HAMEAU du HUREPOIX

DEUX COMMUNES
du Département de la Seine

ARCUEIL et CACHAN

ESSAI DE MONOGRAPHIE



Publié par
la Société d'Histoire et d'Archéologie d'ARCUEIL et de CACHAN

“LES AMIS DU VIEIL ARCUEIL”

Secrétariat : 18, Rue Raspail à CACHAN

1947

Prix : 200 Frs

L.-L. VEYSSIÈRE

Un VILLAGE et un HAMEAU du HUREPOIX

DEUX COMMUNES
du Département de la Seine

ARCUEIL et CACHAN

ESSAI DE MONOGRAPHIE



79

Publié par
la Société d'Histoire et d'Archéologie d'ARCUEIL et de CACHAN

“LES AMIS DU VIEIL ARCUEIL”

Secrétariat : 18, Rue Raspail à CACHAN

1947

5° LK7
44776



EN MANIÈRE DE PRÉFACE

En publiant cette monographie nous n'avons pas la prétention d'offrir au public une histoire définitive d'Arcueil et de Cachan, ce n'est qu'un essai, une modeste contribution à l'histoire locale.

Est-il d'ailleurs possible de faire quelque chose de définitif en une pareille matière ? Le champ des recherches est en effet si vaste que de nombreux documents nous ont échappé et il s'ensuit d'inévitables lacunes.

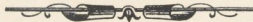
Notre travail n'est pas non plus parfait dans la forme, mais il est superflu d'insister sur cette faiblesse, nos lecteurs s'en apercevront bien.

Notre documentation provient en grande partie des Archives nationales, mais pour ne pas multiplier les renvois nous ne signalerons pas cette source à chaque fois que le cas se présentera ; en fin de volume nous publierons un tableau des dossiers, contenant des documents sur nos localités, qui sont conservés aux Archives ; ce tableau sera complété par des références assez précises pour guider les chercheurs éventuels. Nous publierons également une Bibliographie aussi complète que possible, ainsi qu'une liste des lieux dits.

Notre monographie prendra fin à la séparation, fin décembre 1922 ; si nous réussissons à mener à bien ce premier travail, nous entreprendrons ensuite une étude sur chacune des deux communes : de la séparation à nos jours.

Naturellement, la publication de cette seconde partie sera subordonnée à l'accueil que le public réservera à notre premier travail.

L. L. V., octobre 1946.



ET MANIERE DE PREPARER

The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a list of instructions or a table of contents, but the specific details cannot be discerned. The text is organized into several paragraphs, with some lines appearing to be bolded or indented, suggesting a structured list or a detailed set of directions. The overall appearance is that of a historical document or a technical manual from a past era.

ARCUEIL et CACHAN

ESSAI DE MONOGRAPHIE

Jusqu'au XII^e siècle, Arcueil et Cachan dépendaient de la paroisse de Gentilly, laquelle, d'après l'abbé Lebeuf, existait déjà au VII^e siècle.

A la fin du XII^e siècle ou au commencement du XIII^e, Arcueil fut érigé en paroisse et Cachan devint son hameau (communauté de la généralité de Paris, doyenné de Montlhéry, archidiaconné de Jouy-en-Josas, pays de Hurepoix) (1).

Il nous faut rappeler que jusqu'à la Révolution, l'Eglise avait, outre son rôle spirituel, une fonction administrative très importante à remplir, car les registres paroissiaux tenaient lieu de registres de l'état civil.

En 1787, à la suite de la réforme administrative de Necker, Arcueil devint une commune de l'arrondissement de Corbeil, canton de Bourg-la-Reine.

De 1790 à l'an III, c'est une commune du district de Bourg-la-Reine, canton de Châtillon; en l'an III, le district de Bourg-la-Reine est supprimé mais Arcueil reste rattaché à Châtillon jusqu'à l'an IX, époque à laquelle Arcueil a été placé dans la situation administrative qu'il occupe encore aujourd'hui, c'est-à-dire commune du canton de Villejuif, arrondissement de Sceaux, département de la Seine.

En 1894, le nom de Cachan a été officiellement ajouté à celui d'Arcueil, formant ainsi : Arcueil-Cachan; il faut dire que cette dénomination était déjà employée depuis plusieurs années.

Cachan, qui suivait le sort d'Arcueil depuis un nombre respectable de siècles, a été érigé en commune distincte par la loi du 26 décembre 1922.

POSITION GEOGRAPHIQUE

Arcueil est situé au sud de Paris, à 6 kilomètres de Notre-Dame; son territoire est traversé du sud au nord par la Bièvre, aujourd'hui en grande partie couverte ou canalisée; cette commune couvre une superficie de 216 hectares 6 ares et 64 centiares.

Elle est bornée au nord par Gentilly, au nord-est par Le Kremlin-Bicêtre, à l'est par Villejuif, au sud par Cachan, à l'ouest par Bagnoux, et au nord-ouest par Montrouge.

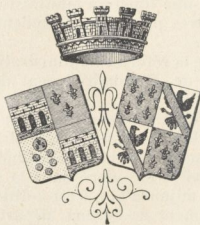
(1) Limité par la Seine de Corbeil à Issy-les-Moulineaux, le Hurepoix était jalonné ensuite par Clamart, Buc, Montigny, Clarefontaine, Sonchamps, Richardville, Boissy-le-Sec, Orveau, Videlle, Soisy et Auverneaux.

Les points les plus élevés se trouvent rue des Martinets, à la limite de Villejuif (102 mètres au-dessus du niveau de la mer); à l'extrémité du vieux chemin de Villejuif (99 mètres) et sur l'autre versant, route d'Orléans à la Croix d'Arcueil (85 mètres); le point le plus bas, qui s'établit à 40 mètres 25, se trouve vers Gentilly, à l'abattoir municipal.

Cachan, situé aussi au sud de Paris, est également traversé du sud au nord par la Bièvre maintenant couverte ou canalisée.

Limité au nord par Arcueil, à l'est par Villejuif, au sud par L'Hay et Bourg-la-Reine, et à l'ouest par Bagneux, le territoire de Cachan forme une superficie de 273 hectares 54 ares et 87 centiares. Les points les plus hauts se trouvent route de L'Hay, à la redoute des Hautes-Bruyères (105 et 110 mètres); le point le plus bas (45 mètres) est situé au nord de la commune, à la limite d'Arcueil, dans la dépression où coule la Bièvre.

ARMOIRIES



Les Armes d'Arcueil-Cachan ont été conçues par M. Ulysse Gravigny, architecte de la mairie d'Arcueil, lors de la construction de cet édifice, en 1886; elles n'ont donc aucune valeur héraldique et nous les donnons ici à titre purement documentaire.

A l'origine, ces armes se composaient de deux écussons accolés réunis par la pointe est sommés d'une couronne murale de cinq tours. Au moment de la séparation, chacune des deux communes a fait ses Armes particulières de l'écusson qui lui était consacré, en voici la description :

A dextre, Arcueil porte : écartelé, au premier et au quatre d'azur, à l'aqueduc de trois arches d'argent, maçonné et ajouré de sable, sur une terrasse de sinople; au deux, d'azur, à trois fleurs de lys d'or, qui est de France; au trois, d'or à cinq tourteaux de gueules rangés en orle, surmontés d'un plus grand tourteau d'azur à trois fleurs de lys d'or, qui est de Médicis.

A senestre, Cachan porte : écartelé, au premier et au quatre, d'azur, semé de fleurs de lys d'or, qui est de France ancien; au deux

et au trois, d'argent, à l'aigle éployé de sable, becquée et membrée de gueules, à la cotice de même, brochant sur le tout, qui est de Du Guesclin.

CLIMAT - FAUNE - FLORE

Arcueil et Cachan jouissent du même climat qui règne sur l'ensemble de la région parisienne; se trouvant enfouies au fond d'une étroite vallée, les deux agglomérations principales pourraient se trouver à l'abri des grands froids, mais en raison de l'orientation de cette vallée, les vents du nord y soufflent avec une certaine intensité. Les brouillards sont fréquents et parfois très denses dans les parties basses, particulièrement vers le moulin de Cachan, cette situation est en voie d'amélioration par suite de l'assainissement de ce quartier.

Notre région était autrefois essentiellement agricole, la vigne notamment y tenait une large place et constituait la principale ressource des habitants; mais les constructions ont dévorés les espaces libres, la vigne est complètement disparue et il y a un demi-siècle que l'on ne fait plus de vin; il ne reste plus que des jardins particuliers, trois ou quatre marais de culture intensive et un ou deux établissements horticoles. A Cachan, cependant, il existe encore un fermier pratiquant la grande culture : céréales, pommes de terre, betteraves, etc.; son exploitation s'étend sur quatre hectares environ, mais toutes ces terres, appartenant au même propriétaire, on peut supposer qu'un jour ou l'autre elles seront loties et dès lors la culture disparaîtra de Cachan.

A part les cerisiers (quartier des Vignes), les arbres fruitiers ne sont qu'en très petit nombre, les noyers très nombreux au moyen âge sont maintenant inexistantes.

Le règne animal est encore moins bien représenté; le gibier à plume et à poil n'est plus qu'un lointain souvenir. Il y a une trentaine de vaches laitières à Cachan, et peut-être un peu moins à Arcueil, mais en général ce bétail ne vit pas sur le pays, sa nourriture vient de l'extérieur. Avant la guerre, il y avait encore quelques chèvres chez les habitants du côteau, mais les difficultés de pourvoir à leur nourriture ont fait disparaître ces précieux animaux.

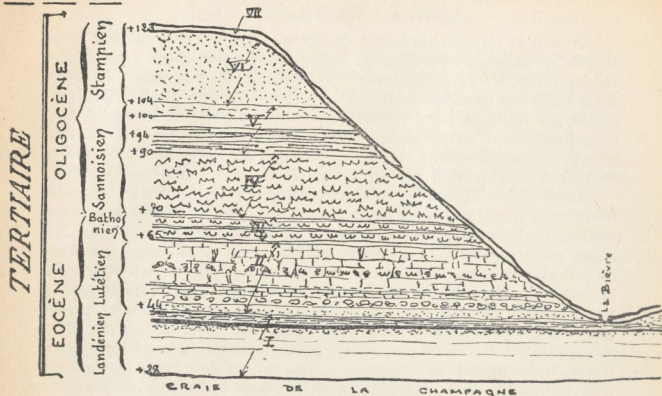
Les pierrots abondent, les merles, les oiseaux chanteurs de diverses variétés et même les oiseaux de nuits vivent encore dans le voisinage des grandes propriétés (Irlandais, Hospices Raspail et Cousin-de-Méricourt), par contre, les hirondelles ne sont plus en aussi grand nombre qu'autrefois.

SOUS-SOL (2)

Au point de vue géologique, Arcueil et Cachan font partie du bassin de Paris, lequel couvre une étendue de deux cents kilomètres du nord-ouest au sud-est et de quatre cents kilomètres du nord-est au sud-ouest, dont le périmètre est jalonné par les villes de Reims, Gien, Tours et Evreux.

(2) Extrait d'une étude de M. J. Bervialle : « Carrières et Carriers », bulletin du V. A. n° 6, mai-août 1928.

Époque
Systèmes
Étages



Coupe géologique de la rive droite de la Bièvre.

Ce bassin s'est formé à l'époque tertiaire; c'est un terrain sédimentaire dont les différentes couches ont été déposées successivement tantôt par la mer, tantôt par les eaux douces venant du Massif Central, ces couches se rencontrent toujours dans le même ordre. L'époque tertiaire est représentée ici par les deux systèmes inférieurs seulement : l'éocène et l'oligocène.

Dans le système éocène, nous trouvons les banes suivants : N° 1, argile; N° II, calcaire grossier ou pierre à bâtir; N° III et IV, marnes calcaires et gypse ou pierre à plâtre (3° et 4° masses).

Au-dessus se trouve le système oligocène, qui est représenté par IV (parties de gypse), V (argiles vertes), VI (sable dit de Fontainebleau); à la fin de l'époque tertiaire, des quantités énormes d'eau ont raviné le sol, creusant les vallées de la Seine et de la Bièvre, leur donnant à peu près l'aspect qu'elles ont aujourd'hui. Pendant l'époque quaternaire qui a suivi, un limon épais formé de deux couches bien distinctes, est venu se déposer; on le désigne sous le nom d'ergeron ou terre à four. Ce limon recouvrant d'abord les plateaux a ensuite coulé le long des pentes où nous les trouvons couvrant les couches précédentes d'une façon irrégulière (VII).

Les animaux et les végétaux ont laissé leurs formes moulées dans les différentes roches, ces traces indiquent les origines maritimes ou terrestres. Les principaux fossiles caractéristiques des terrains qui

nous occupent sont, sous l'argile : les numulites; sur l'argile, les ammonites et les dents de squales; dans le calcaire, les ammonites et les cérites; dans le gypse, les linnés.

Si nous prenons la carte éditée par les Ponts et Chaussées, qui donne l'altitude avec une courbe de niveau, nous voyons que la Bièvre coule à la cote + 44, et nous avons les différents bancs aux niveaux suivants : argile 28/46, calcaire 50/65, gypse 70/90, argile verte 94/100, sable 104/123 (sommet des Hautes-Bruyères); ces bancs se retrouvent aux mêmes niveaux de chaque côté de la vallée. Nous constatons que le sous-sol de nos communes est essentiellement calcaire; nous trouvons l'argile verte aux Martinets, à Cachan le long de la Vanne et sur l'autre versant à Bagneux; le sable se trouve un peu plus haut, route de L'Hay, vers la redoute, et sur l'autre versant à Bagneux, Châtillon et Fontenay. Le fond de la vallée repose sur une couche d'argile, la Bièvre coule sur ce banc et au-dessous on trouve les craies de Champagne.

Avant que les prés de Cachan ne soient remblayés, de nombreux filets d'eau sourdaient de ce sol très humide; l'une de ces sources, protégée par un bout de tuyau de poterie, jaillissait au bord du petit bras de la Bièvre; on prétendait autrefois que cette eau était sulfureuse et souveraine contre les maux de gorge (3). Nous avouons notre ignorance quant à la valeur thérapeutique de cette eau, mais nous pensons qu'elle était plus tourbeuse que sulfureuse.

ORIGINE DES NOMS

Pour Arcueil, l'origine n'est pas douteuse, et si certains comme Ronsard ont parfois écrit Hercueil, il ne faut voir là qu'une fantaisie de poète féru d'érudition mythologique qui altérait ce nom pour en faire la cité d'Hercule.

Les formes : *Arcoīōi* (1060), *Arcoīatum* (1119), *Archeilus* (1142), *Arcolis* et *Arcoialus*, que l'on trouve dans de nombreux actes, indiquent clairement qu'Arcueil doit son nom au pont aqueduc que les Romains construisirent pour que la rigole portant les eaux de Rungis puisse franchir la vallée de la Bièvre; la présence du suffixe celtique *oīllum* indique que la dénomination est antérieure au moyen âge et qu'elle a sans doute été appliquée à ce lieu dès la construction des arcades romaines. Dans son ouvrage sur l'origine des noms de lieux, M. Albert Dauzat dit qu'Argenteuil dérive de blanche clairière ou clairière d'argent; par voie de comparaison, l'étymologie d'Arcueil pourrait être clairière des arcs, ce qui serait vraisemblable. Aucune autre localité en France ne porte le même nom; un lieu dit des environs de Melun, en Seine-et-Marne, s'appelle le bois d'Arcueil; une rivière du plateau central s'appelle « l'Arcueil », elle prend sa source dans les monts de Margeride (Cantal) et vient se jeter dans l'Alagoron, à 1.500 mètres en amont de Massiac; on remarque que

(3) Il s'agit sans doute de l'un des puits artésiens qu'Arago avait fait établir pour régulariser le cours de la rivière.

Massiac est un nom d'origine gallo-romaine, ce qui peut laisser supposer que le nom de notre commune et celui de la rivière du Cantal datent de la même époque.

Pour Cachan, dont on a longtemps doté la terminaison d'un T, la recherche de l'origine du nom est beaucoup plus épineuse. Du fait que Cachan était désigné sous le nom de Canticantus dans les Chartres du IX^e siècle, on voulait conclure que l'origine de ce nom se trouvait dans « chant du chat » ; dans son histoire du diocèse de Paris, éditée en 1745, l'abbé Lebeuf s'élevait contre cette hypothèse, il ne voyait pas d'analogie entre canti et chat, et tout en reconnaissant que chant dérivait de cantus, il croyait plus logique de supposer que cantus signifiait ici canton ; il arrivait ainsi à canton-caché, supposition assez vraisemblable puisque Cachan était dissimulé au fond de la vallée. Le savant abbé ajoutait que le mot chasser, qui s'écrivait autrefois chacer, pouvait aussi être la racine de Cachan, car le gibier était autrefois abondant sur les côteaux. Jusqu'à ces dernières années, on en était réduit à ces seules hypothèses que tous ceux qui eurent à écrire sur Cachan reprirent les uns après les autres.

En 1922, au cours d'une leçon faite au Collège de France, M. Camille Jullian s'est appliqué à démontrer que Canticantus était un mot d'origine celtique qui désignait un lieu caractérisé par des sources ; cette nouvelle hypothèse était séduisante, mais elle n'a pas résisté aux critiques des étymologistes, qui estiment qu'il faudrait d'abord prouver qu'il y a un rapport entre canticantus et source.

La question reste donc entière et rien ne permet d'envisager une solution prochaine.

Terminons ce chapitre en indiquant qu'un village de l'arrondissement de Mont-de-Marsan, dans les Landes, s'appelle Cachan et compte 500 habitants ; une ville importante de Perse s'appelle Kachan, nous avons rencontré une fois écrit avec un C, mais il s'agissait sans doute d'une orthographe fautive.

RECHERCHES SUR LE BERCEAU DE L'AGGLOMERATION

A quelle époque l'Homme s'est-il installé sur nos territoires et laquelle des agglomérations peut revendiquer la priorité ? Voilà une question bien embarrassante et il y a beaucoup de chances qu'elle ne soit jamais exactement résolue.

Les plus anciens documents faisant mention des communes de la Seine datent des VIII^e et IX^e siècles ; ce sont généralement des chartes royales ou de communautés religieuses ; les seuls renseignements qu'on possède sur les époques antérieures sont fournis par les monuments, les inscriptions et les objets trouvés dans le sol. Il y avait cependant des documents écrits, avant notre ère ; dans ses commentaires, César nous apprend que les Gaulois se servaient de l'écriture et utilisaient les caractères grecs, ils avaient une organisation administrative très ancienne, ils établissaient des états d'impôts, dressaient des plans de propriété, rédigeaient des actes pour les prêts

et les conventions diverses; aucun de ces documents n'est parvenu jusqu'à nous, car les Romains tenaient à détruire tout ce qui pouvait rappeler les anciens usages pour pouvoir plus facilement imposer les leurs; quand les Francs envahirent la Gaule, ils usèrent des mêmes procédés de destruction, c'est ce qui fait qu'il n'est rien resté des époques antérieures.

La première trace de l'homme dans notre région nous a été révélée par MM. Laville et Mansuy, membres de la Société d'Anthropologie de Paris, lors de la découverte qu'ils firent en 1896, des vestiges d'un village préhistorique, dans une sablière exploitée par M. Bervialle; cette découverte fit, à son époque, un certain bruit dans le monde savant; trois ou quatre brochures lui furent consacrées, toutes sont épuisées aujourd'hui.

Cette station néolithique était située sur le mamelon où se trouve la redoute des Hautes-Bruyères, au lieu dit « Les Sablons de la Bruyère », la carrière se trouve à deux cents mètres environ de la redoute, le gisement était à 80 mètres de la route de L'Hay.

La situation de ces habitations préhistoriques avait été parfaitement choisie par les néolithiques, c'était un excellent poste d'observation dominant la vallée, la surveillance en était rendue pratique et la défense facile; la rivière qui coulait au fond de la vallée et les sources que l'on trouvait à flanc de côteau fournissaient une eau claire et abondante, les bancs d'argile qui se trouvaient à une faible profondeur procuraient la matière nécessaire à la confection des poteries, enfin le terrain sablonneux et par conséquent sec et sain était particulièrement propice à l'habitation. Ainsi, à tous les points de vue, l'endroit était très judicieusement choisi.

Les fonds de cabanes étaient creusés dans la couche de sable, tous l'entamaient d'une façon identique en suivant la même forme, celle d'une coupe évasée, les diamètres variaient entre 0 m. 80 et 3 mètres; la plupart étaient ovales, d'autres rondes et quelques-unes carrées ou rectangulaires.

On pouvait très nettement distinguer les fonds de cabanes des fonds de foyers; dans les premiers, en effet, on trouvait quantité de pierres, des débris de poteries, une terre grasse formée de débris de végétaux et d'animaux, mais pas de traces de feu, pas de charbon, c'était la maison. Dans les seconds, au contraire, pas de traces d'outils, mais de grosses pierres rougies par le feu, des os calcinés mêlés aux cendres; ce n'était plus l'habitation, c'était la cuisine. On a relevé la trace de plus de cinquante fonds de cabanes et de foyers, beaucoup ont certainement été détruits sans être identifiés avant que l'on eut attiré l'attention des ouvriers sur ces espèces de fosses que leurs pioches rencontraient de temps à autre; on estime qu'en tout, il devait exister une centaine de fonds.

Quant aux outils de pierre, aux débris de poteries et d'ossements, il en a été relevé une quantité considérable; les outils de pierre éclatée se trouvaient dans la partie inférieure du gisement, les outils de pierre polie se trouvaient dans la partie supérieure nettement séparée de la précédente, ce qui paraît indiquer que le lieu a été habité à deux époques séparées par un assez long intervalle.

Ajoutons, pour terminer ce chapitre, que cette station préhistorique ne se trouvait ni sur le territoire actuel d'Arcueil ni sur celui de Cachan, mais sur celui de Villejuif, ce qui donne la priorité à notre voisine de l'est et prouve en même temps qu'il est bien difficile d'enfermer une monographie locale dans les limites actuelles d'une commune.

En même temps qu'il essayait de déterminer l'étymologie du nom de Cachan, M. Camille Julian recherchait l'endroit qui fut le premier habité dans nos localités et il concluait que le berceau de nos deux agglomérations se situait autour de la Fontaine couverte, connue depuis plus de mille ans; parce que, disait-il, l'homme devait chercher gîte aux endroits où il pouvait se procurer l'eau indispensable à la vie.

On comprendra avec quelle prudence nous devons discuter une opinion de M. Camille Julian; sa compétence, en cette matière, est bien au-dessus de nos faibles connaissances. Cependant, il est bien difficile d'admettre qu'une agglomération ait pu naître à cet endroit du coteau, le terrain argileux n'était guère propice à l'habitation; sur les cartes les plus anciennes on ne relève aucune trace de voies d'accès qu'il eût été assez difficile d'établir puisqu'encore à l'heure actuelle ce quartier n'est pas très favorisé sous le rapport des communications. Il semble beaucoup plus raisonnable de supposer que le berceau de nos agglomérations doit se trouver au fond de la vallée et nous allons dire pourquoi.

Avant l'invasion romaine, Lutèce, qui devait devenir la capitale de la France, ne pouvait être que faiblement peuplée, ses faubourgs ne devaient pas s'étendre bien loin; au moment de l'invasion, le contingent fourni par le pays de Parisis pour le siège d'Alésia fut à peine de 2.000 hommes, ce qui témoigne de la faible densité de la population. Dès l'installation des vainqueurs, Lutèce rompit sa ceinture d'eau, mais son développement ne s'étendit pas au delà de ses abords immédiats; notre vallée était sans doute déserte et sans aucune viabilité, la route d'Orléans et la route de l'Hay étaient suffisantes pour les mouvements des troupes et des populations.

Bientôt les Romains construisirent l'aqueduc et pour réaliser cet important travail sur un terrain très accidenté, il fallait d'abord des voies d'accès pour la circulation des matériaux et des hommes. Il se trouve justement que les deux plus anciennes voies locales, la rue Emile-Raspail, à Arcueil (ancienne Grande-Rue) et la rue Etienne-Dolet, à Cachan (ancienne Grande Rue de Cachan), suivent, à très peu de chose près, le tracé de la rigole romaine, ce qui autorise à penser que ces deux chemins ont été ouverts au moment de la construction de l'aqueduc; pour établir ces voies, même d'une façon sommaire, pour fonder l'aqueduc, pour extraire la pierre et l'argile, pour façonner et cuire cette dernière matière, pour transporter les matériaux et pour construire les arcades, il a fallu un très gros effectif d'ouvriers carriers, glaisiers, briquetiers, maçons, charretiers, charrons, forgerons, etc.; on peut bien en estimer le nombre à 5 ou 600, car le travail était important et les constructeurs ne disposaient

d'aucun moyen mécanique. On peut tenir pour certain qu'une partie de ce personnel s'est installé sur place, à proximité du chantier, dans des cabanes hâtivement construites; la place ne manquait pas et la Bièvre pouvait fournir une eau claire et abondante.

Une fois le travail terminé, une partie du personnel est sans doute resté sur place pour la surveillance et l'entretien de l'édifice; c'est ainsi que fut constitué le premier noyau de population.

C'est pour ces raisons que nous plaçons le berceau de nos agglomérations dans les voies qui s'appellent aujourd'hui Emile-Raspail et Etienne-Dolet, à proximité de l'aqueduc et au moment de la construction de cet ouvrage.

L'AQUEDUC ROMAIN

Rien ne permet de fixer avec certitude la date à laquelle l'aqueduc romain a été construit, aucun document ne nous éclaire, aucune inscription n'a été relevée. A défaut de documents écrits, l'âge d'un monument ancien peut se déterminer à l'aide des monnaies ou des médailles que l'on trouve souvent dans les fouilles, mais ce repère nous manque aussi, aucune trouvaille de ce genre n'a jamais été signalée. Pendant longtemps la tradition a placé la construction de l'aqueduc et du palais des thermes à l'époque où Julien tenait les destinées de l'Empire. M. Jollois considérait que ces ouvrages avaient été mis en œuvre sous le règne de Constance Chlore, père de l'empereur Constantin, nommé César en 292. Mais se basant sur l'autorité de l'historien Amiens Marcellin, Belgrand estimait que ces constructions étaient antérieures à ce règne, il les plaçait à une époque où des empereurs comme Posthume ou Tetricus fixèrent leur résidence en Gaule, parce que l'initiative d'un projet aussi important ne pouvait venir que d'une puissance souveraine et non d'un simple gouverneur (4). Lors du percement de la rue Gay-Lussac, sous le Second Empire, on a découvert des canalisations de bronze et de plomb provenant, d'après Belgrand, du système de distribution d'eau de l'aqueduc romain et paraissant dater du II^e ou III^e siècle. Enfin, par différentes comparaisons de niveau, M. Tesson arrive à conclure que l'aqueduc a été construit au début de l'occupation romaine parce que l'altitude des sources correspondait au niveau des constructions primitives du Collège de France (5).

N'ayant aucun moyen de contrôle qui puisse nous permettre de dire laquelle des opinions émises est la bonne, contentons-nous donc de ces hypothèses.

RIGOLES SECONDAIRES

Les canalisations de l'aqueduc romain se divisent en deux catégories :

(4) Belgrand : « *Les anciennes eaux de Paris.* »

(5) M. Louis Tesson, membre de la Commission du Vieux-Paris, s'était spécialisé dans l'étude des anciens aqueducs.

1° Les rigoles secondaires ou d'alimentation qui prenaient les eaux aux sources pour les conduire directement ou par soudure au bassin de réunion appelé carré des eaux de Wissous.

2° La rigole principale ou aqueduc de Paris qui prenait les eaux au bassin de réunion pour les conduire aux Thermes ou plus vraisemblablement dans un bassin de distribution qui en était proche.

La première rigole secondaire drainait les eaux des sources situées entre Chilly et Morangis, village qui s'appelait autrefois Louan, et les amenait jusqu'au lavoir de Wissous; à cet endroit elle se soudait à la seconde rigole, dite grande rigole et les deux canalisations réunies gagnaient le bassin de réunion.

La troisième rigole, dite petite rigole de Wissous, recueillait l'eau qui coulait au bas d'un parc situé au nord de l'agglomération; elle longeait d'abord le ruisseau de Wissous, elle faisait un coude brusque pour gagner la rive gauche du ruisseau de Rungis; Elle faisait ensuite un autre coude à angle presque droit pour arriver au bassin en longeant la rigole précédente.

La quatrième canalisation ou rigole de Rungis, drainait trois sources : la source du grand carré; celle de l'église et la source de la Pirouette; elle suivait d'abord le ruisseau de Rungis, passait d'une rive à l'autre à peu près à la moitié de son parcours, la franchissait à nouveau avant d'entrer dans le bassin. Le pierré du Paray, qui est aussi d'origine romaine, se soudait sans doute à la rigole de Wissous.

Quant aux sources du long-boyau à Caehan, elles ont été vraisemblablement drainées plus tard et le pierré qui les évacuait accostait l'aqueduc principal en cours de route sans que l'on puisse préciser l'endroit.

La première rigole, dite de Chilly, était constituée par des pierrés; nous nous abstenons de toute description complémentaire, car lorsque le maréchal d'Effiat l'a découverte et utilisée il a dû renverser la pente et pour cela la reconstruire presque entièrement (6); nous ne pourrions donc donner que des renseignements tout à fait incertains sur la construction de cette rigole.

La seconde canalisation sur laquelle la première se soudait et que l'on nomme grande rigole de Wissous, était constituée par un bloc de béton d'un mètre de large sur soixante centimètres de hauteur; la cuvette avait la forme d'un trapèze ayant quarante centimètres à la base, vingt-cinq au sommet sur environ quarante de haut.

La troisième, dite petite rigole de Wissous, était également construite en béton; on la rencontre en deux dimensions, soit un bloc de cinquante centimètres de côté avec une cunette de douze sur trente, ou un bloc de cinquante-cinq avec une cunette de quinze sur trente-cinq; dans les deux cas les pieds droits ont vingt centimètres d'épaisseur, y compris le mince enduit qui les recouvre.

(6) Le Maréchal d'Effiat a utilisé cette canalisation pour alimenter le château de Chilly.

La rigole de Rungis était aussi généralement construite en béton, mais on l'a parfois rencontrée construite en pierre silicieuse du pays; dans ce dernier cas Belgrand considérait que la maçonnerie était de mauvaise qualité et il en concluait qu'il s'agissait sans doute d'une réparation; la cunette de cette rigole avait uniformément trente centimètres de large sur une hauteur de trente à trente-cinq, l'épaisseur du radier comme celle des pieds droits variait entre trente et quarante, le canal était recouvert d'une dalle de pierre noyée dans une couche de béton.

CARRÉ DES EAUX



Carré des eaux mis au jour en 1903 par M. TESSON.

Toutes ces canalisations aboutissaient à un bassin de réunion désigné sous le nom de carré des eaux de Wissous; ce bassin est resté ignoré des constructeurs de l'aqueduc Médicis, ils en soupçonnaient l'existence, mais ils n'en connaissaient pas l'emplacement; c'est Belgrand qui l'a découvert en construisant l'aqueduc de la Vanne.

En 1903, M. Tesson l'avait fait mettre à jour et l'administration avait songé à le laisser découvert comme témoin du passé, mais

le propriétaire montra de telles exigences que le projet dut être abandonné et le bassin fut remblayé.

Le carré des eaux était situé sur le versant gauche du vallon de Rungis, parcelle 470, section D du cadastre de Wissous; il avait 3 m. 22 de côté; chacun des murs était percé d'une ouverture vers son point milieu : au nord-ouest pour la pénétration de la rigole de Rungis; au sud-ouest pour la pénétration de la grande rigole de Wissous; au nord-est pour la petite rigole de Wissous et enfin au sud-ouest, la rigole d'évacuation ou aqueduc de Paris; la hauteur totale du bassin était de un mètre soixante-dix.

Les renseignements que nous venons de donner sur le carré des eaux sont extraits d'un rapport qu'a dressé M. Staudt, en 1923; il indiquait dans ce document qu'il n'avait retrouvé aucune trace d'un ouvrage quelconque de protection ou de couverture. On voudra bien admettre que ces traces ont pu complètement disparaître depuis l'époque lointaine où ce bassin a cessé de servir.

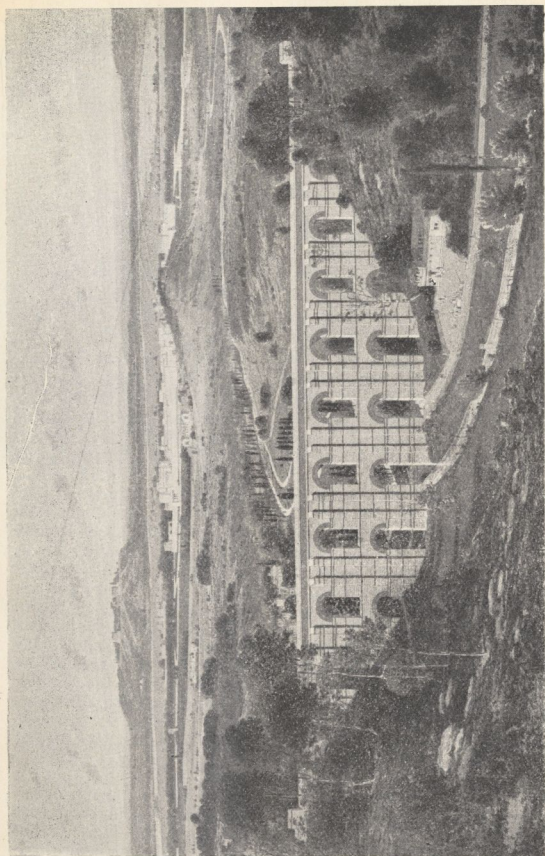
L'AQUEDUC PRINCIPAL

Pendant des siècles on ne connut de la dérivation romaine que la seule partie visible, c'est-à-dire le pont-aqueduc d'Arcueil; le parcours total n'a été déterminé que par des découvertes successives qui se sont échelonnées sur plus de quatre cents ans; cependant, dans les parties souterraines, l'ouvrage était fondé à une très faible profondeur et l'itinéraire pouvait s'en suivre aisément dans les champs par l'aspect des cultures, celles-ci étant moins vivaces à l'emplacement des pieds droits.

C'est d'abord Corrozet qui, en 1554, parle des *canaux de pierre* de l'aqueduc romain, dans son ouvrage *Les Singularités de Paris*. En 1615, on signale la rigole romaine dans plusieurs caves du quartier de l'Université. En 1733, M. Geoffroy, de l'Académie des Sciences, la découvre dans le coteau de Cachan en s'aidant des indications de M. Buache, également membre de l'Académie; il est plaisant de dire, à ce sujet, que M. Buache cherchait bien loin ce qu'il avait sous la main; il habitait, en effet, à Arcueil dans une maison qui est aujourd'hui occupée par M. Bellet, au numéro 79, de la rue Emile-Raspail; or, la canalisation romaine passe dans cette propriété et il lui aurait suffi de gratter un peu le sol de son jardin pour la découvrir.

Les découvertes les plus nombreuses ont été faites par l'ingénieur Belgrand au cours de la construction de l'aqueduc de la Vanne; en 1875 il avait relevé la présence de la rigole romaine sur 54 points différents; depuis cette époque ce chiffre s'est encore sensiblement augmenté; c'est ce qui permet aujourd'hui de fixer le parcours de la canalisation d'une façon à peu près certaine.

En quittant le carré des eaux, le canal se dirige d'abord vers Fresne, parallèlement au chemin de Fresne à Wissous; il aborde ensuite le chemin vicinal n° 3, il fait un coude brusque en entrant dans Fresne et se dirige ensuite vers le lavoir, il fait ensuite un angle presque droit pour pénétrer dans l'agglomération, puis il traverse



la route de Versailles à la hauteur de la voie de Fresne à l'Hay; entre la voie de Fresne et le pont aqueduc d'Arcueil, la rigole se tient au flanc de coteau, on en a mis un fragment à jour à Cachan, au-dessous des sources du Midi, à 70 ou 80 mètres de la rue des Vignes la rigole romaine rejoint l'aqueduc Médecis à la pointe du contrefort d'Arcueil; c'est le point le plus étroit de la vallée de la Bièvre; les Romains l'ont choisi pour franchir la rivière, leur exemple a été suivi par les constructeurs de l'aqueduc Médecis et ensuite par ceux qui construisirent celui de la Vanne.

Le pont-aqueduc d'Arcueil est ruiné depuis si longtemps qu'aucun des auteurs qui se sont occupés de cet antique ouvrage n'a pu en donner une description de visu; des comparaisons et l'examen des maigres vestiges qui en restent, ont néanmoins permis d'en fixer les dimensions et de déterminer le mode de construction. L'ouvrage avait 330 mètres de longueur, on estime que sa hauteur égalait, ou presque celle de l'aqueduc Médecis; on trouvera ici, une reconstitution réalisée par M. Haufbauer sur des données très sérieuses. Un fragment du pont existe encore, on peut le voir rue Besson, sous l'arche Médecis, à un mètre cinquante du retrait de cet ouvrage, à l'alignement du porche du Fief des Arcs qui a été encastré dedans; la coupe de ce fragment est visible de l'avenue Cousin-de-Mericourt. Après ce dernier vestige, l'ouvrage romain s'éloignait de quelques mètres, ainsi qu'en témoigne les fondations d'une pile mise à jour en 1922, en bas et à gauche de la rue du Chemin-de-Fer; la rigole passe ensuite sous l'aqueduc moderne, à 25 mètres de l'extrémité aval on l'a retrouvée dans la propriété Janson, aujourd'hui lotie par le percement de la nouvelle rue de l'Aqueduc; elle coupe ensuite la rue Paul-Signac et pénètre dans le parc municipal où elle a été mise à jour deux fois et chaque fois on a trouvé un squelette humain allongé dans le caniveau sans que l'on puisse expliquer le choix d'une aussi bizarre sépulture; après avoir traversé la rue Berthollet et le Parc Laplace, elle coupe l'avenue du même nom à la hauteur du n° 10, où M. Templier l'a mise à jour, en fondant sa maison un peu avant 1900. Elle quitte bientôt le territoire d'Arcueil pour pénétrer sur celui de Gentilly, en cheminant près de l'aqueduc Médecis; elle s'en éloigne un peu pour contourner la butte Montsouris, puis les deux canalisations se rapprochent à nouveau, se coupent quatre fois dans la traversée du parc, reprennent ensuite leur position parallèle et passent presque côte à côte sous l'ancien chemin de fer de Sceaux; la rigole chemine ensuite sous les maisons du faubourg Saint-Jacques, où on l'a maintes fois mise à jour; on a relevé sa trace rue Gay-Lussac, à l'endroit où se trouvait autrefois l'église Saint-Benoit et c'est le dernier point où elle a été signalée.

Dans la statistique monumentale de Paris, M. Albert Lenoir donne la description d'un bassin qui a été découvert lors du percement de la rue Gay-Lussac, à la hauteur de l'ancienne rue Sainte-Catherine-d'Enfer; sans être autrement affirmatif, M. Lenoir pense que ce bassin dont les murs étaient construits en talus, pouvait être la cuvette de distribution des eaux romaines.



La rigole romaine mise au jour en 1905, à L'Hay, par M. GRAVEREAUX.

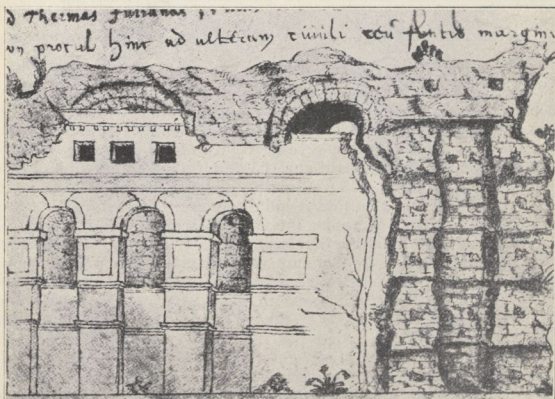
La rigole principale ou aqueduc de Paris a été décrite pour la première fois par Bonamy, en 1734, à la suite des découvertes de Buache et Geoffroy; elle se présente généralement sous la forme d'un bloc de béton fait de pierre de vignes ou de pierres à fusil; ce bloc à 95 centimètres de haut sur 105 de large, la cunette à 35 centimètres de large sur 45 à 65 centimètres de haut; ses parois sont généralement recouverts d'un mince enduit de ciment de tuileau, le dépôt calcaire trouvé dans le radier laisse supposer que l'eau y circulait sur une hauteur de 30 centimètres, tous les fragments mis à jour depuis la description de Bonamy se présente à peu près avec les mêmes mesures, ils sont toujours trouvés en bon état, mais laissés à l'air libre, ils s'effritent dans un délai relativement court, tous étaient fondés à une faible profondeur, aucun d'eux ne portait trace de couverture. Il n'en fallait pas davantage pour conclure, contre toute vraisemblance, que l'eau circulait à l'air libre, dans la rigole principale; mais à la suite d'importantes recherches entreprises à l'Hay, en 1906, par M. Graveraux, on se rendit compte que la canalisation avait été recouverte d'une dalle que peu à peu des générations de laboureurs avaient fait disparaître.

RUINE ET DECHEANCE DE L'AQUEDUC

Aucun document ne permet de fixer, même approximativement, l'époque à laquelle l'aqueduc a cessé de porter l'eau; la plus ancienne relation concernant cet ouvrage est de Adrevel et date de 1318; elle attribue la destruction de l'aqueduc aux Normands; cette opinion a été reprise plus tard par Corrozet; mais l'aqueduc n'a pas été détruit dans ses parties souterraines puisqu'il existe encore presque entièrement; il est aussi bien peu probable que les barbares aient pris le temps de détruire les substructions d'Arcueil, cette destruction ne pouvait leur donner aucun profit et l'opération était difficile, car l'ouvrage était solide, puisque les ingénieurs du XVII^e siècle ont renoncé à en faire disparaître les derniers vestiges parce que cette démolition nécessitait l'emploi de la mine.

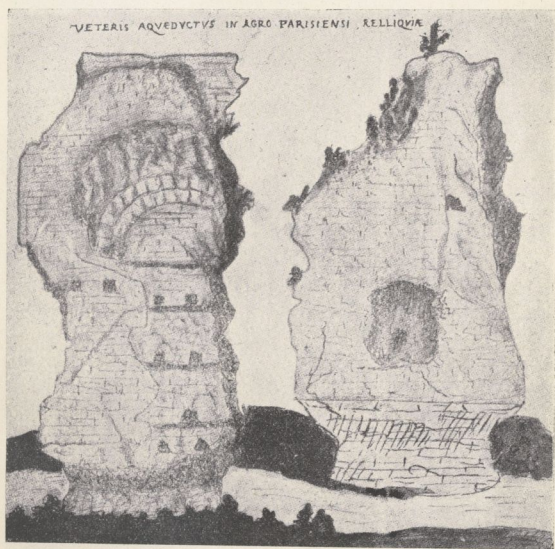
Il est bien plus vraisemblable de croire que c'est tout simplement le temps qui s'est chargé de détruire l'édifice.

On peut tenir pour certain que l'aqueduc a porté l'eau pendant toute la durée de l'occupation romaine; il était convenablement entretenu puisqu'à plusieurs endroits Belgrand a relevé les traces de réparations parfois importantes. Les rois Mérovingiens ont habité le Palais des Thermes, mais ils n'avaient pas les mêmes soucis d'hygiène que leurs prédécesseurs; si l'eau continuait d'arriver en plus ou moins grande abondance dans leur demeure, ils ne devaient guère se préoccuper des travaux d'entretien des conduites; dès lors, au bout d'un temps plus ou moins long, l'aqueduc s'est envasé, il a débordé, puis comme dès son départ il était fondé sur des terrains



Ruines de l'aqueduc romain en 1585. (Bibliothèque d'Utrecht).

argileux, il a glissé, il s'est rompu et l'eau a cessé de couler; nul ne se souciait plus des substructions d'Arcueil qui étaient les seuls parties visibles; elles ne servaient plus à rien; lentement l'ouvrage s'est déjointoyé, dans ses parties les plus exposées, une première crevasse s'est ouverte, puis une seconde et une arche s'est effondrée; les habitants d'Arcueil, en quête de matériaux pour boucher les trous du chemin ou pour réparer un mur avaient là une carrière d'accès facile; ils en ont usé et abusé, c'est le sort commun à toutes les ruines; les constructeurs de l'aqueduc Médicis ont détruit ce qui les gênait et était facilement démolissable et c'est ainsi qu'aujourd'hui, il ne reste plus grand chose de l'édifice.



Deux piles de l'aqueduc romain (1585).

Le document graphique le plus ancien concernant l'aqueduc romain consiste en deux dessins illustrant un manuscrit de 1585, conservé à la Bibliothèque d'Utrecht, en Hollande; le premier représente la partie de l'aqueduc dans laquelle le porche du Fief des Arcs est encore encastré; le second représente deux piles en fort

POUR PRENDRE CONGÉ

En mettant le point final à ce modeste essai, il me faut remercier tous ceux qui m'ont aidé et encouragé : Mme CONSTANTIN, MM. AUCLAIR, BERVIALLE, DESGUINE, GODE, PIGOT et d'autres que certainement j'oublie.

L'ouvrage comporte quelques lacunes, les illustrations pour l'église sont insuffisantes ; dans les volumes suivants, je pourrais essayer de remédier à cette insuffisance et à quelques lacunes.

Reste la forme, qui laisse beaucoup à désirer.

Là aussi, j'essaierai de faire mieux pour la suite ; sans espoir, cependant, d'arriver à la perfection.

L. L. V., Août 1947.



EN PREPARATION :

ARCUEIL : *De la séparation à nos jours.*

CACHAN : *De la séparation à nos jours.*

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

